

## Bulletin d'inscription

A retourner à :  
L'I.F.C.S. de l'E.P.S. Ville-Evrard  
Pôle Formation  
202, avenue Jean-Jaurès  
93332 Neuilly-sur-Marne Cedex

Merci de coller  
ici votre photo  
d'identité  
*[obligatoire]*

Formation préparant aux :

**« Epreuves de sélection pour l'entrée  
en Instituts de Formation des Cadres de Santé »**

**Session 2025-2026**

Madame  Monsieur

Patronyme : ..... Nom usuel : .....

Prénom : ..... Tél : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Mail : .....@..... Profession<sup>(1)</sup> : .....

Employeur : .....

Date obtention diplôme professionnel<sup>1</sup> : .....

Vos coordonnées professionnelles : .....

**Coût des frais pédagogiques : 2.850,00 € (non assujetti à la T.V.A)**

Prise en charge par l'employeur<sup>2</sup>

Prise en charge individuelle<sup>3</sup>

Signature du Directeur de l'Établissement  
ou de son représentant :

Nom et Signature de l'étudiant :  
.....

Cachet de l'employeur :

<sup>1</sup> Joindre la photocopie de votre diplôme professionnel

<sup>2</sup> Merci de joindre un certificat administratif

<sup>3</sup> Joindre un justificatif d'identité

Voir au verso ...

## Pré-requis pour intégrer un IFCS (institut de formation des cadres de santé) :

⇒ Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant d'exercer l'une des professions mentionnées ci-après :

1. audioprothésiste
2. diététicien
3. ergothérapeute
4. infirmiers
5. infirmier de secteur psychiatrique
6. manipulateur d'électroradiologie médicale
7. masseur-kinésithérapeute
8. opticiens-lunetier
9. orthoptiste
10. orthophoniste
11. pédicure-podologue
12. préparateur en pharmacie
13. psychomotricien
14. technicien de laboratoire d'analyses de biologie médicale

⇒ Avoir exercé pendant au moins quatre années en équivalent temps plein et au 31 janvier de l'année des épreuves de sélection, l'une de ces professions.

⇒ Satisfaire à l'épreuve écrite d'admissibilité et à l'épreuve orale d'admission.